

# GRUCHET GEEK TV

**7 & 8 MARS  
2020**

**ABBAYE DU VALASSE  
GRUCHET LE VALASSE**

**REGLEMENT COSPLAY**

# Règlement concours cosplay

## Gruchet Geek Convention

*Ce règlement régit le déroulement des inscriptions et du concours cosplay organisé par la Gruchet Geek Convention. Il peut être amené à être modifié sans préavis.*

### **ARTICLE 1 : Conditions générales**

- Le concours cosplay a lieu le dimanche 8 mars 2020, dans l'après-midi à 14h30. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au samedi 7 mars à 18h. Toute inscription reçue après cette date ne sera pas prise en compte. Les résultats seront annoncés le jour même en fin de convention.
- Possibilité de s'inscrire sur place. Merci de venir muni de votre prestation sur clef USB auprès du pôle cosplay.
- En vous inscrivant, vous acceptez l'utilisation de votre image pendant et après la convention. Les photos et vidéos pourront servir à la promotion et à la communication des prochaines éditions de l'évènement. Les participants mineurs devront fournir dans leur dossier d'inscription l'autorisation parentale.
- Il n'y a pas de distinction entre les catégories groupe et solo.
- Chaque candidat devra se présenter le plus tôt possible le matin du concours au pôle cosplay.
- Un vestiaire sera à disposition pour vous changer et déposer vos affaires.

### **ARTICLE 2 : Inscription**

- Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire d'inscription via ce lien : [FORMULAIRE](#)
- Pour que l'inscription soit validée, vous devrez fournir l'intégralité des documents demandés.
- Pour l'inscription d'un groupe, un représentant devra être désigné pour remplir le formulaire avec toutes les informations de chaque membre. Un groupe peut être composé jusqu'à 5 personnes maximum.
- Une fois votre inscription validée, vous recevrez un mail vous confirmant votre participation et un autre contenant les informations nécessaires une semaine environ avant la convention.
- Chaque candidat devra être présent dimanche à 13h pour le débriefing et le prejugding.

### **ARTICLE 3 : Cosplay**

- Les cosplays fait main (plus de 70% du costume) sont vivement recommandés et seront valorisés. Les cosplays achetés, commissionnés, empruntés ou “placard” sont toutefois acceptés et restent éligibles à un prix.

- Le cosplay peut provenir des supports suivants : manga/manwa/manhua, anime, jeu vidéo, bandes dessinées, comics, films, séries, livres d’illustration, sentai ou metal hero. Pour les univers tels que Vocaloid, Touhou, Sakizou, ect., ils seront soumis à validation afin de vérifier leur authenticité. Si vous avez un doute quant à la validité de votre cosplay, n’hésitez pas à contacter [concours.cosplay.ggc@gmail.com](mailto:concours.cosplay.ggc@gmail.com).

- Les costumes inspirés d’uniformes réels (police, armée, pompiers, etc..) pourront être refusés dans le cadre du plan de sécurité.

- Les accessoires en métal ou bois lourds, objets coupants ou pouvant faire office d’arme réelle, les répliques d’airsoft, et tout objet refusé à l’entrée de la convention ne sont pas autorisés sur scène.

- Sont acceptés les accessoires en mousse, bois léger, plastique, les armes à embout orange déchargées (les munitions pourront être confisquées jusqu’à votre sortie de la convention).

### **ARTICLE 5 : Prestation**

- La durée de la prestation est limitée à 2 minutes pour le solo et 3 minutes pour un groupe. Une prestation plus courte n’est bien sûr pas pénalisante.

- Le fichier audio/vidéo devra respecter les formats MP3 pour l’audio et MP4 pour la vidéo et sont à fournir dans l’inscription. Il est recommandé cependant de venir avec sa prestation sur clef USB en cas de problème technique. Il n’y a aucune obligation à fournir un format vidéo si vous ne le souhaitez pas.

- Tout contenu déplacé et malveillant (pornographique, homophobe, raciste, etc...) est interdit.

- L’utilisation de fumée, petits projectiles type confettis, liquide et autres artifices pouvant dégrader ou nuire au bon déroulement du concours n’est pas autorisée.

- Des chaises et une table pourront être fournies par l’organisation pour votre prestation. Une personne sera en coulisse pour vous aider à l’installation des accessoires et décors s’il y en a.

### **ARTICLE 6 : Jury**

- Le jury a été établi par l’organisation du concours. Il ne peut pas participer au concours.

- Les membres du jury sont accessibles et seront disponibles pour discuter de votre passage et vous aider à vous améliorer.

### **ARTICLE 7 : Notation**

- Chaque passage sera évalué par le jury sur le(s) costume(s) et la prestation, chacun comptant pour 50% du barème. Les costumes qui ne sont pas faits-mains ne pourront être évalués sur la

partie costume mais ne sont pas exclus de gagner un prix.

- Le costume sera évalué sur : sa fidélité à l'image de référence, sa difficulté de conception et sa qualité de conception (choix des matières, mobilité, propreté...)
- La prestation sera évaluée sur : l'originalité de la prestation, la compréhension, l'attitude sur scène, le roleplay et le rendu général.

#### **ARTICLE 8 : Prix et classement**

- Le classement se fera sous forme de podium et d'un prix coup de coeur, ainsi qu'un prix du public.
- Les prix seront des lots offerts par les différents partenaires et stands présents lors de l'évènement. Ils seront dévoilés le jour du concours.
- La remise des prix aura lieu à 17h sur la scène.

#### **ARTICLE 8 : Disqualification**

- Tout participant coupable de vandalisme, vol, agression physique ou verbale, ou tout autre comportement choquant sera immédiatement disqualifié. Des poursuites pénales seront entamées à son encontre en application des lois en vigueur.
- Tout élément ne respectant pas le présent règlement pourra entraîner une disqualification sans préavis.

## Fiche d'accord parental

L'autorisation d'un représentant légal est obligatoire pour participer au concours lorsque le candidat est mineur.

Je, soussigné(e) ....., représentant légal de ....., autorise le mineur cité précédemment à participer au concours de cosplay. Je déclare avoir pris connaissance du règlement général du concours, dont je possède un exemplaire, et m'engage à en respecter les clauses sans réserves ni restrictions.